CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58691** **VALABLE JUSQU'AU** **26/03/2027**

ÉDITÉ LE 25/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Forme juridique : SARL

Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES CEDEX 2000B00163

Siret : 304 941 677 00037

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 5414938

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 289511/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 289511/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ENTREPRISE GENERALE CONSTRUCTION BATIMEN

Sigle : BALOUT FILS

16 AVENUE JEAN MOULIN
17500 JONZAC

Téléphone : 05 46 48 08 19 **Fax :**

Portable : 06 07 67 19 73

Responsabilité légale :
BALOUT RODOLPHE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@balout-fils.fr

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 379 570 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	25	17/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/03/2026 08:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.